



RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02163

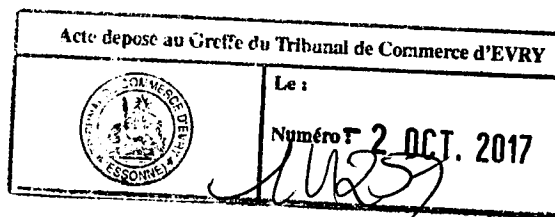
Numéro SIREN : 812 156 966

Nom ou dénomination : A M T G - B A T

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2017 sous le numéro de dépôt 14257

SAS AMTG BAT

AU CAPITAL DE 5 000 €
Siège Social : 7 rue Berthonnet
91 200 Athis Mons
SIRET : 812 156 966 00010



PROCES – VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2017 A 10 H

Les associés de la SAS AMTG BAT se sont réunis au siège social de la société conformément à la convocation qui leur a été adressée individuellement. L'assemblée est présidée par M. TURBATU Gheorghe le président associé.

Les associés présents ont émargé les listes de présence, la part totale du capital de la société atteint ainsi 100%.

M. le président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée puisque le quorum de 50% est atteint et peut ainsi valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents suivants dûment déposés à leur intention :

Lettres de convocation.

ORDRE DU JOUR

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Le président a mis à la disposition de l'assemblée et déposé sur le bureau :

- L'inventaire au 31 décembre 2016
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés à la même date
- Le texte des résolutions
- Le rapport de gestion
- Reconduction du président pour l'année 2017.

Il indique que les comptes annuels à l'exception de l'inventaire, le texte de résolutions et le rapport de gestion ont été communiqués aux associés au moyen de la lettre de convocation l'inventaire a été tenue au siège social à leur disposition pendant les quinze jours ayant précédés l'assemblée.

Celui-ci lui donne acte

Puis il lit le rapport du président

Personne ne demande plus la parole, la discussion est déclarée close et le président met aux voix les résolutions suivantes figurantes à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale après avoir entendu le rapport de gestion, approuve : le rapport de gestion, l'inventaire, les comptes annuels arrêtés au 31/12/2016 tels qui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserves à la gérance pour sa gestion pour ledit exercice et reconduit le gérant dans ses fonctions pour l'année 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée approuve les propositions de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net comptable de 55 269 € que nous portons sur le compte dit report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

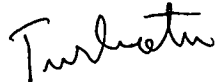
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présents pour accomplir les formalités légales et réglementaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h45 et le présent procès-verbal est dressé et signé après lecture par tous les présents

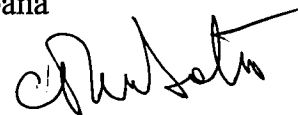
PRESIDENT - ACTIONNAIRE

M. TURBATU Gheorghe



ACTIONNAIRE

M. TURBATU (née
CERBA) Cornelia
Ioana



N° 2065-SD
(2015)

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012016 et clos le 31122016 Régime simplifié d'imposition ☒Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐ Régime réel normal ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SAS A M T G-BAT 7 RUE BERTHONNET 91200 ATHIS MONS France SIRET 81215696600010	7 RUE BERTHONNET 91200 ATHIS MONS
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées BATIMENT Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	17 149	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Déficit
-------------------	-------------------------------	--------	---------------------------	--------	---------

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %	
PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %	
PV à long terme imposables à 0 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone franche urbaine ☐	Pôle de compétitivité ☐
Entreprise nouvelle art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0.2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil : Cabinet AK CONSEIL 36 ALLEE VIVALDI 75012 PARIS Tél : 0950242958
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné : CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Identité du déclarant : Date : 02052017 Lieu : ATHIS MONS Qualité : PRESIDENT Nom du signataire : M TURBATU Gheorghe <i>Turbatu</i>

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

Si déposé néant, cochez la case ☐ (2015)

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES										
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b					
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c						
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d						
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e						
				f						
				g						
				h						
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i						
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j						
Montant des revenus répartis				Total (a à h)						
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.								
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :							
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6				
			Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8				
1										
H AFFECTATION DES VEHICULES DE TOURISME (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres					Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation					
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée			Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)			
I DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION										
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				30 534	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice					
				MVLT restant à reporter						

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A2015

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel - http://www.ciel.com

Désignation de l'entreprise SAS A M T G-BAT					Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise 7 RUE BERTHONNET 91200 ATHIS MONS									
Numéro SIRET* 8 1 2 1 5 6 9 6 6 0 0 0 1 0									
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2					Durée de l'exercice précédent* 7				
							Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 6		
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *		028	25 109	030	1 974	23 135		
	Immobilisations financières * (1)		040		042				
	Total I (5)		044	25 109	048	1 974	23 135		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	10 275	070		10 275		
		Autres* (3)	072	8 333	074		8 333		
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	62 383	086		62 383		
	Charges constatées d'avance*		092		094				
Total II		096	80 991	098		80 991			
Total général (I + II)					110	106 100	112	1 974	104 126
PASSIF							Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		120		5 000		
	Écart de réévaluation		124		124				
	Réserve légale		126		126		500		
	Réserves réglementées*		130		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132		132				
	Report à nouveau		134		134		4 478		
	Résultat de l'exercice		136		136		38 170		
	Provisions réglementées		140		140				
Total I		142		142		48 148			
Provisions pour risques et charges		Total II		154		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		166		37 226		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)		172		172		18 752		
	Produits constatés d'avance		174		174				
	Total III		176		176		55 978		
Total général (I + II + III)					180		180	104 126	
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	23 083	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise SAS A M T G-BAT

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 1 6

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	
	Production vendue	{ biens services* }	215	dont export et livraisons intracommunautaires	214	
			217		218	264 465
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	264 465
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	84 319
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier.....- immobilier.....)			242	75 766
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	1 110
	Rémunérations du personnel*				250	39 158
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	12 309
	Dotations aux amortissements*				254	1 813
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	
			260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	214 474

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) 270 49 991

PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)	280	
	Produits exceptionnels	(IV)	290	333
	Charges financières	(V)	294	
	Charges exceptionnelles	(VI)	300	720
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306	11 434

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII) 310 38 170

B — RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 312 38 170 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316	6 087	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles*	322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)	324	12 154	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		
Déductions	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		
	Divers* dont ZFA (44. quaterdecies)	345		
	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		
Zones de revitalisation rurales (44. quindocies)	Investissements outre-mer	344		
	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127		
	Créance due au report en arrière du déficit	346		
				342
				350
				1 142

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 Déficit col. 2 352 55 269 354

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)	356		
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :			360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 Déficit col. 2 370 55 269 372

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380		n° du centre de gestion agréé :	388					
Montant de la T.V.A. collectée	374	9 501	Effectif moyen du personnel* :	376	0 3	dont apprentis :		handicapés :		Effectif affecté à l'activité artisanale	861	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	18 516	Montant des prélèvements personnels de marchandises* :	399								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel - http://www.ciel.com

N° 2033-B

[illegible]

N° 2033-B

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS A M T G-BAT

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 089	442		444		446	1 089	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	23 083	464		466	23 083	
	Autres immobilisations corporelles	470	937	472		474		476	937	
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
TOTAL		490	2 026	492	23 083	494		496	25 109	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	48	532	218	534		536	266	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	114	542	312	544		546	426	
	Matériel de transport	550		552	913	554		556	913	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	369	564		566	369	
	TOTAL	570	161	572	1 813	574		576	1 974	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme*	Long terme				
					⑤	19% ⑥	15% ou 16% ⑦	0% ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19% (1)					579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591			
TOTAL					596	585	597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SAS A M T G-BAT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : SAS A M T G-BAT Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016 Durée en nombre de mois 1 2

I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	264 465
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	264 465

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	84 319
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	75 551
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Abandons de créances à caractère commercial	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	159 870

III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137
		104 595

IV - Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et le 1329)	117	104 595

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE.

Mono établissement au sens de la CVAE (cocher la case)	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Période de référence	024	du 160 au
Date de cessation	186	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 142, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel - <http://www.ciel.com>

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 8 1 2 1 5 6 9 6 6 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A M T G-BAT

ADRESSE (voie) 7 RUE BERTHONNET

CODE POSTAL 91200

VILLE ATHIS MONS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)
Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance : Date	N° Département	Commune
Adresse : N°	Voie	Pays
Code Postal	Commune	Pays

Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)
Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance : Date	N° Département	Commune
Adresse : N°	Voie	Pays
Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G 2015

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 8 1 2 1 5 6 9 6 6 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A M T G-BAT

ADRESSE (voie) 7 RUE BERTHONNET

CODE POSTAL 91200

VILLE ATHIS MONS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel - <http://www.ciel.com>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.